▪UFOLOGIE CONTACT▪
15

SPECIAL SPECIAL

Le 20 Mai 1978

UFOLOGIE CONTACT est le bulletin de liaison de TOUS les UFOLOGUES de la région PARIS - ILE DE FRANCE. Il a pour but de rompre l'isolement de chacun en faisant le point sur l'activité ufologique de notre région et surtout il est ouvert à VOUS TOUS pour passer vos thèmes de réflexion, informations, questions, messages et annonces.......

UFOLOGIE CONTACT SPECIAL concrétise l'importance d'un évènement dans le monde ufologique, caractérise l'avancement de travaux réalisés par des chercheurs et apporte l'information nécessaire sans laquelle vous ne pouvez entreprendre des recherches techniques sérieuses.

Réalisés bénévolement, ces bulletins vous sont servis à prix coûtant si vous envoyez pour 5 parutions, IO timbres à I,20 F.
Rédaotion administration : Raymond BONNAVENTURE - Domaine de Montval 6, allée Alfred Sisley 78160. MARLY.LE.ROI.

Nous invitons les Associations Ufologiques Régionales à nous adresser leur publication en service de presse à titre d'échange avec UFOLOGIE CONTACT.

-o-o-o-o-

C.E.C.R.U.

C'est sous ce sigle que la Société Lémanique d'Etude des Phénomènes Spatiaux a présenté un projet de collaboration entre groupements qui devrait rallier la faveur de nombreuses associations ufologiques en raison de son principe parfaitement démocratique. En effet, les responsables de sociétés souhaitaient la création d'une entité nouvelle permettant une étroite et fructueuse collaboration; cependant, ils désirent conserver une entière autonomie de décision !

L'idée de base du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique permettra à toute association sérieuse étudiant le phénomène OVNI d'envoyer des délégués représentant leur société à des réunions trimestrielles afin de discuter en commun des problèmes rencontrés dans leurs activités et dans le but de résoudre ces problèmes de façon optimale.

La première réunion préparatoire à la mise en place du CECRU eut lieu à Genève les II, I2 et I3 Novembre I977 et de nombreux groupements ont fait part de leur accord de principe. Elle fut suivie de la réunion des 4 et 5 Mars I978 à Chambéry, dont vous trouverez ci-joint le compte rendu et le protocole d'accord élaboré.

Nous attendons vos suggestions et remarques.

-o-o-o-o-

REUNION DES 4 et 5 MARS 1978 à CHAMBERY -

- GROUPEMENTS ET MEMBRES PRESENTS -

1) A.A.M.T. : Valence - Mr David Duquesnoy (president) et mme - MM Michel FIGUET et VINCENT.

2) A.E.S.V. : Aix en provence - MM Robert COSTE (president) et FERRY (secrétaire)

3) C.I.J.U. : region parisienne - Mr James PETIT (president)

4) CSERU : Chambery - M. Nicolas GRESLOU (president) - M. Jacques ROULET (vice-president) - MM BEC, CHAZOTTES, DETRE, PETIT, BARTOLO, DERIVE.

5) G.A.U. : Aube - Mr Remi RENAUX.

6) G.E.R.O. : Besançon - MM Pierre TUPIN et Roland FROIDEVEAUX -

7) G.L.R.U. : Langeac (43) - M. Gilbert PEYRET et mme (president), M et Mme JOUS-SOUYS (secretaire) - M et mme GOUTRATEL (vice presid.) et M. ACHARD.

8) G.P.U.N. : Nancy - Mr Raoul ROBE (secrétaire) et M. PELLERIN .

9) G.R.E.P.O. : vaucluse - Mr René FAUDRIN (president) mr et mme J.Pierre TROADEC.

10) KRUPTOS : Lyon - M. Hervé LARONDE (president) - J.Jacques et J.Pierre CHALENCON - M. Georges POTY.

11) LDLN Isère : Mr (et mme) Michel PICARD - Mr BATTISTON.

12) OURANOS Marseille : M. LANGARD (president) et Mlle DEMITRI.

13) PALMOS : Montpellier - M. Bernard DUPI (president) et J.Pierre CHARTON (vice pres.

14) SIEPS Genève : M. Marc MARINELLO (et mme) president ; Mr et mme Christian PAILLARD - deux membres.

SIEPS Vaud : Mme IUND et Mr ORLANDO.

15) SPEPSE : Paris - Mr Pascal MONTREUIL, tresorier.

16) S.V.E.P.S. : Toulon. Mr Frantz CREHELY (vice-president), mlle Denise GERIN, Mr Albert BOISNARD et Pierre SALOMON.

17) VERONICA : Nimes. Mr Charles GOUIRAN, president.

soit 55 personnes.

---

44 groupements de langue française avaient été invités. 17 étaient présents (soit presque la moitié des groupes français.

N'ont pu venir, mais nous ont repondu : FRANCE : CDRU, CRUN, CFRU, GEOS, GEPO, 03100, GNEOVNI, GREU, GRIPHOM, GTRovni, groupe 5255,- Cufos France.
Pour la Belgique : GESAG, CERPI, GIU
Pour le Luxembourg : la CLEU.

N'ont donné aucun signe de vie : ADEPS Atl et ADEPS Medit., ADRUP, ACEPA, CNRovni, CEMOCPI, GENPI, GERU, SOVEPS pour la France, ainsi que SOBEPS pour Belgique.

Les groupes non invités : sans doute une dizaine ; cela est dû non à un quelconque ostracisme, mais tout simplement au fait que leur existence ou adresse nous étaient inconnus. Qu'ils nous pardonnent, et nous envoient leurs coordonnées.

- COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE -

- C.E.C.R.U. -

- RAPPORT de la REUNION DE TRAVAIL DE CHAMBERY, les 4 et 5 MARS 1978 -

Les 4 et 5 mars 1978, s'est tenu à Chambéry (Savoie) un week-end de travail regroupant 17 groupes ufologiques de langue française, soit un total de 55 personnes. Le CSERU avait été chargé de l'organisation de cette réunion, et ce à la reunion tenue à Genève du 11 au 13 novembre 1977.

La liste des groupes et des participants se trouve en annexe.

Il parait utile, pour ceux qui ignorent la genèse du CECRU, d'en rappeler quelques étapes.

Depuis plusieurs années en effet, de nombreux groupements regionaux, d'inégales importance et valeur, se sont constitués un peu partout dans l'Europe de langue française. Chacun de ces groupements travaillait "dans son petit coin", ignorait souvent les travaux et recherches du voisin, et se plaignait du manque de contacts epistolaires et physiques ainsi que de l'absence de coordination, qui émiettait tout travail et avait un côté un peu démoralisant.

Plusieurs rencontres cependant s'étaient tenues dans le sud-est de la France, où une ou deux fois par an, une dizaine de groupes se réunissaient et renforçaient leurs liens, mais sans ordre du jour très précis, ni structures de coopération repondant à un espoir latent chez chacun. La SVEPS de Toulon avait eu seule le mérite de tenter quelquechose, mais son projet de fédération, trop élaboré ou contraingnat pour certains, semblait rester lettre morte, l'heure n'étant pas venue pour ce type de statuts.

L'idée de Comité Européen de Coordination fut alors proposé par la SLEPS de Genève, par une lettre du 4 octobre 1977, dont nous extrayons les phrases suivantes : "basé sur le principe des organisations internationales, le CECRU permettrait à chaque membre de garder toute son autonomie. Un tel comité permettrait aux nombreuses associations regionales de développer leurs échanges humains ainsi que leurs expériences ufologiques". L'idée fit son chemin, et fut débattue lors d'un week-end de travail réunissant à Genève, les 11,12 et 13 novembre 1977, l'AAMT, l'ADRUP (Dijon), le CSERU (Chambery), PALMOS (Montpellier), SLEPS, SVEPS (Toulon), VERONICA (Nimes), GREPO (vaucluse). Plusieurs groupements ayant donné un accord de principe à ce projet, il fut décidé de concrétiser cet accord, lors de la première réunion trimestrielle inter-groupes, que le CSERU proposa d'organiser à Chambery. Ce qui fut fait.

A l'issue de la reunion savoyarde, la totalité des groupes présents (moins Ouranos Marseille, ayant un statut special ; l'AESV qui attend ; et la SVEPS, d'accord sur le principe, mais pas avec l'etiquette "europeenne") se sont engagés verbalement à la création du CECRU.

Certains groupes (GREPO et SVEPS), d'accord sur le principe, ont suggéré de faire une coordination d'abord essentiellement française, donc nationale. Cette solution semble discutable, car

1) il serait vain de vouloir limiter la coopération ufologique à une notion étriquée de frontières. Plusieurs groupes limitrophes travaillent déja en commun (CSERU-Genève et Lausanne ; GNEOVNI-Belgique).

2) le nombre de groupes étrangers de langue française n'est pas important au point d'alourdir la mise en route (qui sera, nous le savons, sans doute fort longue) du CECRU.

3) Plusieurs groupes étrangers ont déja eux aussi donné un accord de principe (CLEU, Luxembourg ; CERPI et GIU, Bruxelles ; GESAG à Bruges).

.../...

Le week-end se deroula en trois temps : le 4 mars, présentation des differents groupes et de leurs activités. Le 5 matin, définition des actions communes - Le 5 **après** matin et aprés midi, les problèmes et la finalité du CECRU.

I) PRESENTATION DES DIFFERENTS GROUPES.

1) SLEPS :

Créée en 1976, comprend une centaine de membres (dont 60 actifs), edite une revue bi-mestrielle ("Limites") et possède 2 bureaux, à Genève et Lausanne.

2) GPUN (Nancy).

Créé en 1975, est delegation du Cufos France pour la Meurthe et Moselle. Comprend un bureau de 7 membres : a supprimé sa revue, pour se consacrer essentiellement aux enquêtes, et à leur utilisations.

3) le GREPO, (Vaucluse)

Créé en mars 1975, délégation vaucluse du Geos et du Cufos France, et LDLN. Possède 145 cas d'observations ; edite un bulletin "Vaucluse ufo", dont 54 exemplaires sont envoyés en service de presse. Fort de 40 membres (dont 15 actifs), s'intéresse depuis 1978 à un projet de réseau de détection et une nouvelle classification du phenomène Ovni. Est en train d'harmoniser ses rapports avec la SOVEPS dans le département .

4) VERONICA (Nimes)

Créé en 1974, compte 100 membres (dont 20 actifs). A la chance de compter dans ses rangs, ou comme collaborateurs, de nombreux officiers de l'Armée de l'air, de la arine,...A une revue, dont l'arrêt de publication est envisagée, pour se consacrer surtout à la formation des enquêteurs, et à la formation du public, ainsi qu'à certaines formes de la recherche (cf. photographie aerienne par cerf-volant). A d'excellents rapports avec la protection civile (of. materiel) ; Est délégation LDLN et Cufos France.

5) AAMT (Valence).

Couvre Drome et Ardèche. Delegation LDLN pour ces 2 departements.
Compte 65 membres dont 15 actifs. Publie revue "Ufo info", et vient d'avoir l'apport de 3 vehicules equipés pour le reseau radio-amateur. Enquêtes, conférence (montage audio-visuel),...

6) AESV (Aix en provence)

Créé 1974 et 1976 (Aix). 30 membres, dont 20 à Aix ; 15 actifs. Pas de delegation; installe une section en Suisse ; publie depuis 1976 une revue.

7) OURANOS Marseille -

Créé voici 2 ans, est Asbl, dono possède une autonomie de gestion et de cotisation, par rapport à la "maison mèré" dont elle n'a que le nom, et la revue à vendre. Compte 50 membres (20 actifs), et participe aux soirées d'obs. avec AESV et SVEPS.

8) GAU -Aube.

30 membres (10 actifs), et enquête, informe public et met en place un reseau d'informateurs sur Aube.

9) SPEPSE, . Region parisienne.

Créé 1977, asbl en 1978. Public bulletin "ufologie contact". Joue le rôle d'une fédération pour la region parisienne, où elle travaille en collaboration avec le CIJU .

10) SVEPS toulon.

Créée mai 1970. Edite revue "approche". S'est specialisée dans la surveillance du ciel, la liaison avec les scientifiques, information du public et l'animation du travail des a hérents.

11) CIJU . Region parisienne

Créé en 1974, regroupe surtout les jeunes de 15 à 24 ans. Compte 30 membres éparpillés dans la region parisienne ; delegation CUFOS pour 78 et 95. Collabore avec la S EPSE (formation d'enquêteurs). Son but n'est pas d'enquêter, mais surtout la formation des enquêteurs, (stages en projets), l'information du publio, et des reunions de travail thematiques. Possède une delegation à Laval, et en a une en projet au Canada (Quebeo). Edite une revue.

12) GERO - Besançon.

Créé 1976. 30 membres (8 actifs), sur le Doubs. Projet de revue. N'arrive pas à faire face au trop grand nombre d'enquêtes.

13) PALMOS - Montpellier.

Créé 1973 ; 30 membres ; delegation APRO (France) et LDLN (34)

14) GLRU - Langeac

Créé oct 1977. 30 membres dont 15 actifs. Delegation LDLN (Hte Loire) et Cufos France. Edite une revue. But essentiel : l'information du public.

15) KRUPTOS. Lyon

Se trouve un peu en marge des précédents, l'ufologie n'étant pas son activité essentielle. A mis sur pied des groupes pluri-disciplinaires sur l'étude de l'étrange. 15 membres pour Kruptos seul. Asbl 1975. A un reseau telephonique d'informateurs de 500 correspondants. Compte (SEIPP) 153 membres (70 actifs) Edite une revue (146 abonnés). Projet de CLEO (cercle lyonnais d'études des Ovni).

16) CSERU - Savoie

Créé 1976 ; 70 membres (15 actifs). Edite revue "le phenomène ovni" 200 abonnés. Enquête, informe public, ...

17) LDLN Isère.

Fait le travail traditionnel de tout groupe ufologique.

II _ BILAN DES ACTIONS ET TRAVAUX ENTREPRIS PAR CHAQUE GROUPE.

Les travaux "ponctuels" et localisés suivants, seront soutenus par les membres du CECRU, qui fourniront documents, renseignements... en leur possession au groupe concerné (cf. article 7 de "esprit" du CECRU).

1) AAMT.

Michel Figuet dresse depuis plueiurs années un catalogue d'atterrissages français, qui devrait d'ailleurs paraitre prochainement en librairie, en 2 volumes, chez Gallimard. Tout atterrissage est à envoyer !

2) CRUN (Nice) (ainsi que MM Bigorne et Mesnard) travaille sur les cas d'humanoïdes et leur catalogue.

3) GREPO travaille sur tous les cas où échanges de paroles entre humanoïdes et temoins.

4) KRUPTOS travaille sur les frequences dans certains lieux "privilégiés", ainsi que sur les rapports avec esoterisme et geologie (carrières, minerais...) avec le phenomène ovni. + liens avec phenomènes paranormaux. Idem pour les indications de periodicité.

.../...

5) PALMOS travaille lui aussi sur liens ovni- lieux de culte, failles, légendes et indications de periodicité.

6) AESV ; élabore un fichier ; cherche coupures de presse de la région. Echanges possibles.

7) CIJU : - stage de formation d'enquêteur, basé sur 4 reunions (avant l'enquête ; l'enquête ; atterrissage ; après l'enquête).

- dresse et etudie catalogue d'observations, pour la France, de la vague de sept 73 à mai 1974 (coupures presse; rapports enquête,...).

8) GLRL : - détection et elaboration de détecteurs
- conquête de espace et pbs d'astronomie (exposés de vulgarisation).

9) GREPO : dresse un catalogue regional et s'interesse à une nouvelle codification du phenomène ovni ; topologie pour représenter le phenomène ovni sur la carte (le GREPO en propose une ; il existe aussi celle d'Aimé Michel ; il sera débattu de tout cela en juin). Catalogue de contacts (travail de JP Troadec).

10) GPUN ; cherche à acheter matériel de détection. Est alors soulevé le problème des détecteurs (facilité emploi, autonomie, sensibilité) ; il est décidé de reporter cette étude, en commission, lors de la reunion de juin.
S'intéresse à la normalisation des rapports d'enquêtes ; dresse un catalogue d'observation regional pour la Lorraine (selon classification possible du Grepo). Projet de travail cartographique sur les atterrissages en Lorraine (projet "cyclope"

11) PALMOS recherche par détection ; pb des détecteurs d'alarme.

12) SVEPS .
Travaille depuis longtemps sur la methodologie ovni, et les methodes de travail.
Reflexions sur impact du phenomène dans les différents milieux humains (evolution de la situation sociologique), mais tout ceci sans negliger les aspects materiels du phenomène.
Travaille (comme CIJU) sur le stage d'enquêteur, valable que si intervenants sont valables eux-memes ("les cartes d'enquêteur à tout le monde, c'est un peu fini").
A realisé une valise d'enquête, en relation avec Claude Poher.
Pose le problème de l'archivage de la documentation (utilisation de fiches à perforer, un peu similaire au modèle de la Sobeps).
Projet de moyen pour tester détecteurs (soulevé aussi par AAMT), faire un "banc d'essai". Projet de station laboratoire. Et bien sûr nuits de surveillance.

13) SPEPSE. n'en est qu'à ses débuts. Attendre.

14) VERONICA. catalogue d'observation en cours. Projet aussi de valise d'enquête
Photographie aerienne par cerf-volant (démonstration de Mr Gouiran). Construction de piquets de balisage pour cas d'atterrissage, et matériels pour prélèvements.

15) GERO catalogue d'observation regionale. Soulève le problème des nuanciers, peut-être à harmoniser.

16) GAU catalogue d'observations. Pose le problème d'un week-end détecteur, banc d'essai, mis d'ailleurs à l'ordre du jour de la reunion de juin.

17) SLEPS : ne fait pas de catalogue. Cherche une approche technique du phenomène ("avoir des chiffres"). Travaille en 5 commissions, toutes indépendantes.
Soulève (ainsi que de nombreux groupes) le problème du reseau telephonique d'alerte, qui est immédiatement defini (cf. feuille en annexe).

17) CSERL : catalogue regional d'observations. Mise en route d'un vaste travail sur l'historique de l'ufologie, élaboré par Nicolas Greslou (qui recherche tous cas anciens, ou références anciennes, qu'il étudiera à loisir, étant historien de formation et de profession ! Qu'on se le dise...).

III) ACTIONS CONCERNANT LA TOTALITE DU CECRU -

Ces actions, dont nombreuses sont encore latentes, seront définies et fixées au fil des reunions.

1) NUITS D'OBSERVATION.

Organisées à l'echelon européen, une fois par mois, par la SVEPS, elles rencontrent un vif succès, et motivent beaucoup de monde. Il serait possible d'en intensifier la cadence en periode estivale. Elles posent un problème de coordination de dates avec les nuits LDLN (dont les dates nous parviennent trop tard). Le rythme actuel a été gardé par tous, libre à chacun, à son gré, de multiplier les soirées en été ; en faire parvenir alors un resultat à la Sveps.

2) RESEAU RADIO AMATEUR.

En liaison avec les soirées de surveillance. La SVEPS se charge de centraliser les indicatifs, et d'en tirer une feuille, qui sera communiquée à tous.

3) ALERTE TELEPHONIQUE.

Cf. feuille jointe à ce dossier. Semble indispensable, et d'une efficacité déja vérifiée (cf. obs. du 15 fevrier 1978).

4) PHOTOGRAPHIES depuis le sol, prises en altitude.

Se mettre en rapport avec Charles GOUIRAN, du groupe Veronica.

5) COUPURES DE PRESSE.

2 solutions : - SLEPS : chaque groupe fait liste coupures presse, la dispatche regulièrement à chaque participant , qui cochera les coupures souhaitées.
-AAMT : 1fois par an, faire un digest et l'envoyer.

Pb. reporté à plus tard.

6) CATALOGUES D'OBSERVATIONS REGIONALES.

Pose le problème du choix d'une classification, et des symboles à utiliser. Grepo ? Hynek ? ... Pb sera rediscuté plus tard. Le groupe Kruptos dresse actuellement un catalogue pour l'Afrique.

7) RAPPORTS D'ENQUETE TYPE.

Fera l'objet entre autres, de la reunion de juin.

8) BANC D'ESSAI DES DETECTEURS . HARMONISATION eventuelle.

prevu pour reunion de juin.

9) INVENTAIRE DE MATERIEL DISPONIBLE PAR CHACUN. Prêt de materiel.

Une liste est en cours. Sera distribuée ultérieurement. Que chacun fasse part de son materiel, de ce qu'il cherche, ou d'utilisation commune possible.

10) ACTIONS AUPRES DES AUTORITES.

A etudier et définir ultérieurement.

NOTA : cette liste n'est pas exhaustive.

Que tout membre, absent à la reunion de Chambery, fasse parvenir au CSERU (avant fin mai) puis à l'AAMT ensuite, les éléments d'information susceptibles de completer ces pages, et d'être inclus dans le compte rendu suivant
(travaux en cours ; presentation du groupe ; annuaire ; numeros d'alerte telephonique ; indicatifs radio ; rapports d'enquete utilisés ; materiel disponible ou recherché ; ....).

pour le CECRU
le CSERU, responsable de la reunion de mars.

-o-o-o-o-

- C.E.C.R.L. : TABLEAU D'ALERTE TELEPHONIQUE -

Cette liste de numeros de telephone est destinée à faciliter les contacts lors de début de vague, ou sur un phenomène ponctuel (comme celui du 15 fevrier 1978, où dans les heures qui suiverent, Cseru (Chambery) - Aamt (Valence) et Veronica (Nimes) avaient déja constaté l'ampleur des observations, et défini une trajectoire).

Cette liste est loin d'être exhaustive, et sera completée au fil des reunions et des courriers.

NOTA : ces numeros et noms ne sont pas forcément ceux de responsables des associations. Les numeros officiels et noms sont à verifier sur annuaire fourni par Aamt.

GROUPE	NUMEROS	NOMS	HEURES
AAMT	(75) 44-58-48	Mr Duquesnoy	
	(75) 02-33-56	MM Figuet ou Chaloin	après 19h
AESV	(42) 23-52-55		journée
	(42) 59-42-70	Mr Alex	après 18h
CIJU	(1) 961-66-35	James Petit	sem après 18h sam/dim tte journée
CSERU	(79) 33-43-85	Nicolas Greslou	
	(79) 33-41-00	Jacques Roulet	après 19h
GAU	(25) 24-61-21 (25) 43-56-98	Remi Renaux	ça depend...
GERO	(81) 59-02-81	R. Froidevaux (25770 franois)	
GLRU	(71) 09-77-32	Christian Lemoine ("flipper")	8h-21h (perpetuel) radio canal 27 et 24
GPUN	(28) 51-43-48	Mr Pellerin	
	(28) 36-59-59	Mr Robé	
GREPO	(90) 31-26-17	Mr Ferrier	(pas nuit)
	(90) 32-13-55	Mr Crespy	
	(90) 77-44-21	Mr Roman	sam+dim ; soir ap. 18
KRUPTOS	(78) 85-56-56	Hervé Laronde	repas/nuit
	(78) 58-12-82	JJ Chalençon	repas/nuit
	(78) 89-25-04	JP Chalençon	bureau
LDLN Isère	(74) 97-12-29	Mr Battiston	repas et soir
	(74) 97-01-66	Mr Battiston	travail
OURANOS Marseille	(42) 23-34-22	Mr Langard	
PALMOS	(67) 72-79-98	Bernard Dupi	
	(67) 72-46-00	Patrick Juelle (sonifo)	
SLEPS Genève	(22) 94-43-01	Marc Marinello	dès 19h
	(22) 33-56-07 poste 272	Marc Marinello	bureau
	(22) 41-24-45	Mr Lavanchy	
SLEPS Vaud	(21) 24-01-55	Mr Lund	
SPEPSE	(1) 958-98-09	Mr Bonnaventure	
	(1) 656-77-30	Mr Tougeron	
SVEPS	(94) 92-79-28	Mr Forest	sauf dimanche
VERONICA	(66) 84-31-00	colonel Michel	
	(66) 67-36-54	Mr Lascols (9h-10h)	

- COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE -

C.E.C.R.U. -

- PROTOCOLE DE COOPERATION -

-o-o-o-o-o-o-

NOTA : Elaboré lors du week-end de travail des 4 et 5 mars 1978 à Chambéry, ce texte n'est en aucune façon "statique", et pourra être parfaitement modifiable, perfectionné, affiné, au fil des reunions CECRU.

-o-o-o-o-o-o-

1) BUTS du C.E.C.R.U. -

Le Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique, ou C.E.C.R.U., réunit dans un premier temps uniquement les groupements de langue française.
Il pourra s'étendre geographiquement, par la suite, bien que déja certaines actions soient entreprises en commun aves des groupes italiens, anglais,...

Le CECRU n'est ni une fédération, ni une union, donc ne comporte ni statuts, ni bureau, ni president, ni finances, ni revue, communs.
Il repose simplement sur un protocole de coopération laissant la plus grande indépendance aux différents participants.

La finalité du CECRU est uniquement de coordonner les travaux et actions des participants, afin de rendre plus faciles et plus constructives les dites actions.
Cela comporte des actes :
- d'uniformisations
- d'informations
- d'échanges,

dans une collaboration ponctuelle (d'un groupe à un autre), ou globale (actions communes à tous).

Chaque membre participant s'engage à respecter l'esprit et les actions du CECRU, dans la mesure de ses moyens, de son temps et de ses capacités.

II) L'ESPRIT du CECRU . Quelques suggestions de bon sens.

1) Le CECRU, de par sa nature, exclut pour le moment tout mouvement d'audience nationale (Ldln, Ouranos,...) qui ont déja leur propre coordination ; mais tout groupe regional, membre du CECRU, est parfaitement libre d'adherer à un groupe ou mouvement national ou international ; ce qui n'engage alors que lui, et non l'ensemble du CECRU -(cf. Cufos France, Ldln,...).

2) Personne ne peut s'adjuger le droit de parler, d'écrire ou agir au nom du CECRU, sans l'accord des participants. Tout manquement à cet article sera débattu lors de la réunion suivante.

3) Les affaires internes à un groupement ne regardent que ce groupement, et lui seul. Et aucun jugement ne pourra être porté sur ce groupe, sauf si celui-ci a, par ses actes, propos, ou écrits :
- remis en cause le protocole de coopération
- engagé le comité sans l'accord de ce dernier (cf. article précédent).

.../...

4) Si un département a plusieurs groupements, il serait souhaitable que ceux-ci, tout en gardant leur personnalité, harmonisent leurs actions locales.

5) Quand une observation se produit à la limite de 2 groupements, il est souhaitable que le groupe enquêteur communique le dossier au groupe voisin (pour recherches complémentaires ou échange de dossiers).

6) Tout participant s'engage à envoyer d'office toute enquête d'une observation faite sur un autre secteur que le sien, au groupe de ce secteur.
Ex : AAMT enquête un habitant de Valence qui a observé à Lille ; un double sera automatiquement transmis au groupement lillois.

7) Chacun s'engage à fournir à chacun les documents se rapportant aux sujets d'activités et de recherches particuliers à chaque groupe (ex : catalogues humanoïdes du Crun ; recherches d'archives Cseru ; catalogue d'atterrissages Aamt...).

8) Chaque groupe s'engage à échanger revues/bulletins avec les groupes participants, sinon à vendre à prix coutant ces mêmes revues ou bulletins.

9) Toutes reproductions d'articles, photos, dessins, enquêtes, dans une revue, bulletin ou tract,..., devra être autorisé par le groupement qui en a (et gardera) la propriété.

III) FONCTIONNEMENT du CECRU -

1) Le CECRU se reunit 3 fois par an (fev/mars ; mai/juin ; octobre/novembre).

2) Chaque lieu de reunion à venir sera fixé en commun (ainsi que le choix du groupe organisateur) à la réunion précédente. Une fois par an, minimum, se tiendra une rencontre dans une ville située au nord de la Loire.

3) Tout groupe membre s'engage à assister au minimum à une reunion par an.

4)Le groupement organisateur assure la fonction de president de séance, et ce depuis la date de la reunion (durée 2 jours) jusqu'à la reunion suivante. C'est à dire que chaque groupe, à tour de rôle) a la charge du CECRU pendant quelques mois, et centralisera pendant ce délai, la correspondance du CECRU.

5) Tout groupement prenant en charge l'organisation de la reunion sera dédommagé de ses frais de timbres, papeterie,... pour une somme forfaitaire de 10 fos (révisable à chaque reunion) versée par les groupes participants.

6) Pour chaque reunion, les frais de logement, voyage et repas sont à la charge des participants.

7)Aucune subvention, argent, achats,...ne pourront être exigés de quiconque au nom du CECRU (sauf pour le remboursement des frais d'organisation de la reunion).

8) A l'issue de chaque rencontre, un compte-rendu de reunion sera envoyé à chaque membre, présent ou absent, du CECRU. Ce rapport sera élaboré par la société organisatrice ou par l'une des sociétés présentes.

9) L'ordre du jour de la reunion suivante sera fixé en commun, et sera communiqué à tous les groupes en même temps que le rapport de réunion.

10) Un "dossier CECRU" est constitué. Il s'étoffera au fil des reunions, et sera transmis au groupe organisateur suivant, pour archivage.

.../...

11) Correspondance : en cas de courrier important, ou concernant plusieurs groupes, signaler en bas de page, qui a reçu le texte ou copie du texte. Cela gagne du temps et permet des échanges épistolaires plus fructueux.

12) Lors des week-end de travail, les journalistes seront, dans la mesure du possible, non admis aux travaux. Un compte rendu pourra leur être communiqué pour publication, texte redigé par les participants.

13) Un ANNUAIRE des groupes ufologiques sera envoyé à chacun (travail réalisé par l'AAMT). Toute modification ou oubli devra être signalés au plus tôt à l'AAMT. Cet annuaire sera remis à jour periodiquement.

14) Nul groupe ne pourra se prétendre membre du CECRU tant qu'il n'aura pas signé et retourné la demande de participation, et approuvé le protocole de coopération.

15) Tout groupe membre du CECRU s'engage à en faire part dans chaque numero de son bulletin ou de sa revue.

16) ce protocole, qui n'est pas immuable, sera revu à chaque réunion, pour être perfectionné, modifié ou affiné. Toute modification sera soumise pour accord aux membres participants .

Elaboré à CHAMBERY, le 5 mars 1978
par le CSERU, société responsable de la reunion

Pour le CSERU, Nicolas GRESLOU

-o-o-o-o-o-o-

- CALENDRIER DES RENCONTRES A VENIR -

1) La prochaine reunion du CECRU aura lieu :

les 3 et 4 JUIN 1978, dans l'Ardèche (centre de Imbourg) à coté de Montelimar . Groupe organisateur : AAMT, qui prendra en main les destinées du CECRU jusqu'à la reunion suivante.

2) La suivante se tiendra dans la region parisienne (octobre ou novembre), organisée par la S.P.E.P.S.E.

3) pour 1979, nous avons déja une proposition pour mai, du groupe VERONICA (Nîmes).

- L'ORDRE DU JOUR de la reunion de juin a été fixé comme suit :

- Liaisons radio
- rapports d'enquêtes
- Elaboration d'une symbolique commune aux catalogues d'observations regionaux
- problème de l'essai et de l'étalonage des detecteurs.

Le travail se fera sous forme de commissions. D'ici juin 78, le GPUN (Nancy) centralisera les propositions de symbolique. La SLEPS centralisera les types de rapports d'enquête existants. La SVEPS centralisera les indicatifs radio (cf. [illegible] de surveillance).

-o-o-o-o-o-o-